44e ANNÉE. — N° 27 VENDREDI 4 MARS 1904.

5c. # Journal du Lot 5c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville	»	»	8 fr.
LOT et Départements limitrophes	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.
Joindre **50 centimes** a chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | **L. BONNET, Rédacteur en chef**

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne) ..... 25 cent.
RÉCLAMES ..... 50 —

Les Annonces **judiciaires et légales** peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

IMPRESSIONS DE GRÈVE

Elle paraît terminée cette grève originale qui vient de défrayer la curiosité du public Un calme, à tout le moins apparent, va renaître dans le monde épiscopal, si troublé pendant quelques jours. Que les séminaristes partent pour la caserne, ou qu'ils réintègrent le saint bercail, confiants dans la clémence du « gouvernement sectaire qui opprime le pays », les évènements semblent devoir entrer dans une phase de relatif apaisement.

L'instant nous paraît donc venu de résumer nos impressions et de mettre en lumière la moralité qui se dégage des faits.

C'est en toute impartialité que nous avons relaté les divers incidents de cette grève. Nous n'en avons que plus d'autorité pour dire ce que pensent actuellement, avec nous, les gens sans parti-pris.

Ce fut une chose vraiment inouïe que de voir des jeunes gens appelés à prêcher un jour la douceur, la résignation, la charité chrétiennes, se révolter contre le chef du diocèse, et cette révolte a pris un caractère singulièrement suggestif, pour nous républicains, qui savions qu'en somme l'évêque était surtout coupable, aux yeux des cléricaux, de n'être point entré en lutte contre le gouvernement de la République et les légitimes volontés de la représentation nationale.

Jusqu'ici nous avions pu fréquemment enregistrer des actes d'insubordination commis par des prélats factieux. Les intempestives manifestations épistolaires des archevêques de Paris et de Reims, les incartades de MM. Turinaz et Gouthe-Soulard sont encore présentes à toutes les mémoires.

Ce que le parti réactionnaire nous réservait, comme bouquet du feu d'artifice, c'était cette mutinerie d'un séminaire. Remercions nos adversaires d'avoir enrichi, de ce fait bien nouveau, notre documentation.

Que l'on accorde, ou que l'on n'accorde pas aux jeunes grévistes le bénéfice des circonstances atténuantes, il n'en reste pas moins acquis que leur conduite a porté la marque d'un état d'esprit qui a tout lieu de préoccuper les partisans et les défenseurs de l'Etat laïque. Nous avons appris que les ecclésiastiques en situation, n'étaient pas seuls à vouloir male mort aux institutions démocratiques, et que l'ultramontanisme avait de chauds partisans dans les établissements où se forment les prêtres de demain. Bien mieux. Il s'est trouvé des séminaristes pour dénier à un prélat français ses prérogatives et son titre, sans même attendre que la cour de Rome, saisie, paraît-il d'une plainte en règle, se soit prononcée. Ces frondeurs ont voulu préjuger du verdict qu'ils attendent, et que sans doute ils souhaitent accablant pour leur chef. Plus cléricaux que le pape, voilà ce qu'on peut dire de ces futurs fonctionnaires de la République.

Une autre constatation qui n'est pas moins importante, c'est celle que nous ont permis de faire les délicieux éliacins qui ne craignirent pas de troubler l'ordre dans une cathédrale et d'y faire entendre des cris qui eussent été beaucoup plus de circonstance aux dernières galeries d'un théâtre, les soirs de représentations populaires.

Quand l'ex-abbé Charbonnel et M. Bérenger organisèrent dans les églises de la banlieue de Paris les démonstrations tumultueuses que l'on sait, nous n'avons pas hésité à blamer cette façon de comprendre la propagande laïque Nous ne nous doutions pas que les perturbateurs susdits, traités par la presse bien pensante d'apostats et de sacrilèges, trouveraient un jour des imitateurs dans la clientèle des jésuitières.

Le fanatisme seul peut entraîner à de tels écarts et à de telles fautes. Aussi bien peut-on dire que la jeunesse en question nous a fourni la mesure d'un fanatisme qui est le résultat de l'éducation qu'elle a reçue.

Et l'on voudrait que les répubicains restassent dans un complaisant *statu quo* en ce qui concerne la question de l'enseignement ? Et l'on voudrait que les pouvoirs publics fussent remplis de mansuétude pour un clergé si prompt à oublier son rôle, sa mission et le respect qu'il doit au régime qui le paye ?

Les derniers incidents nous font admirablement comprendre combien légitime est l'œuvre entreprise par les républicains, qui dénient à l'Eglise le droit de constituer un Etat dans l'Etat et qui se sont émus de l'extension prise par l'enseignement congréganiste.

Et il convient de les dédier, ces incidents, à ceux qui, férus de « libéralisme », croient devoir hausser les épaules quand on leur parle du péril clérical. L'expérience nous prouve que le mot fameux de Gambetta a conservé toute sa valeur et toute son opportunité.

Paul BAZARD.

Chambre des Députés

Séance du 1er Mars 1904.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAIN

VICE-PRÉSIDENT

La Chambre procède au scrutin public ordonné à la fin de la séance de lundi sur la motion de M. Ripert, tendant à l'ajournement du débat sur la suppression de l'enseignement congréganiste.

La motion Ripert est repoussée par 252 voix contre 193.

La Chambre, après le vote de divers projets, reprend la discussion relative à la suppression de l'enseignement congréganiste.

M. Lasies demande l'ajournement de la discussion jusqu'après les élections municipales : il dit que les assemblées communales doivent donner une seconde fois leur appréciation sur ce projet de loi contraire à toute liberté.

M. Benoist parle ensuite dans la discussion générale : il s'élève contre la politique du gouvernement qui ravit toutes les libertés aux pauvres catholiques : Il fait l'éloge des congrégations qui ont rendu les plus grands services.

M. Couzy soutient le projet de loi et il montre combien les cléricaux ont tort de protester toujours au nom de la liberté contre les mesures justes et nécessaires prises par le gouvernement républicain : Il prouve que la liberté ne fut jamais plus violée, outragée que lorsque les réactionnaires avaient le pouvoir, et à l'appui de ses affirmations M. Couzy porte des faits.

Le discours de M. Couzy est interrompu souvent par les cris des droitiers et des nationalistes, mais haché par les applaudissements de la gauche.

M. Lerolle au contraire fait l'apologie des congrégations, et de l'enseignement qu'elles donnent : la suppression de leur enseignement sera fâcheux pour le pays.

La suite du discours de M. Lerolle est renvoyée au lendemain.

Une motion de M. Poulain tendant à faire autoriser la course automobile dite du « Circuit des Ardennes » est adoptée.

Et la séance est levée.

Sénat

Séance du 1er Mars 1904

PRESIDENCE DE M. FALLIÈRES

Après le vote des divers projets locaux, le Sénat reprend la discussion en seconde délibération du projet sur le service des enfants assistés.

L'article 45 porte que les dépenses du service d'assistance seront supportées 2/5 par les départements, 2/5 par l'Etat, 1/5 par les communes par ce système, M. Rouvier déclare que les charges de l'Etat seront augmentées de 5 millions ; il demande au Sénat de maintenir l'état de choses actuel, c'est-à-dire que les dépenses soient supportées 1/5 par l'Etat, 1/5 par les communes, 3/5 par les départements.

M. Strauss rapporteur, répond que le service d'assistance est une dépense d'Etat.

M. Dubost soutient les observations de M. Rouvier, mais par 123 voix contre 101, le texte de la Commission est adopté.

Et la séance est levée.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Découverte de Documents

Le fait que les Japonais préparaient la guerre depuis longtemps est constaté par les documents trouvés après le départ du consul japonais. On y voit que les Japonais habitant Vladivostok avaient été avertis que la guerre aurait lieu sûrement. Trois jours avant la rupture des relations diplomatiques, il n'y avait plus de Japonais à Vladivostok, le consul japonais ayant ordonné à ses compatriotes de partir.

Vaisseaux russes pris

Le tribunal des prises japonais vient de déclarer de bonne prise les navires russes suivants : le *Moukden* et l'*Argoun*, appartenant à la compagnie de l'Est chinois, pris, l'un le 6 février ; l'autre, le 7, au large de la côte coréenne ; le *Russia*, appartenant à la compagnie russe de navigation et du commerce, capturé le 7 février dans les eaux coréennes ; l'*Empereur-Alexandre* et les *Grands-Ducs-Michel-et-Nicolas*, vapeurs de la compagnie de pêche de la baleine, pris le 10 février ; le *Kotik*, navire appartenant à la compagnie commerciale du Kamchatka, arrivé le 10 février à Yokohama, et capturé dans ce port.

A Vladivostock

D'après des bruits parvenus à Vladivostock, trois détachements japonais, forts de 900 hommes chacun, auraient débarqué à Tchank-Tchien, à 200 verstes environ, au Nord de Ouen-San. Leur but serait de pénétrer dans la vallée de la rivière de Toumen-Oula et de menacer la ville de Khoun-Tchoun (Havas).

Sur les bords du Yalou

Les Russes ont pris possession des bureaux du télégraphe d'An-Tjiou et de Young-Pyon ; ils ont emprisonné le gouverneur du district et confisqué les documents officiels. Il y a une quarantaine de soldats russes près d'An-Tjiou. On ne croit pas qu'ils s'avancent plus au sud.

Près d'Antung, les Russes sont environ 2.000, le gros de leurs forces est à Liao Yang.

On croit que les Russes feront du Yalou leur ligne de résistance contre les Japonais.

Les Canons de l'Eglise

L'Eglise elle aussi s'en mêle. Elle va refondre ses canons, Elle s'est aperçue que cette artillerie qui date du douzième siècle et qui sortit en grande partie de la fabrique d'un nommé Gratien, bénédictin de Chinsi, est légèrement démondée. Elle a compris que pour lutter contre des gouvernements munis de Concordats et des peuples armés d'idées modernes, il lui fallait un armement perfectionné. Une correspondance de Rome dit à ce sujet :

« Le droit canonique, tel qu'il est encore enseigné dans les écoles, est un véritable anachronisme, un monument d'archéologie juridique.

» En effet, de nos jours l'Eglise ne peut plus prétendre à l'observance de ses lois sur le droit d'asile, sur les immunités et les exemptions des clers. Elle ne peut plus revendiquer les privilèges, tels, entre autres, que la supériorité du spirituel sur le temporel, qu'elle s'attribuait souverainement au temps où tout s'inclinait devant son pouvoir.

» Les concordats que l'Eglise dut faire avec les gouvernements furent déjà des dérogations aux lois canoniques. Et dans les pays avec lesquels elle n'a point le Concordat, elle doit se contenter de jouir du droit commun.

» Une nouvelle rédaction du droit ecclésiastique s'imposait donc depuis longtemps, à l'effet de le mettre en harmonie avec l'esprit moderne et d'empêcher que l'on revendique théoriquement des prévilèges qu'en pratique on ne peut plus concéder. »

Conclusion : le pape doit nommer prochainement une grande commission de « canonistes » chargés de refaire les canons de l'Eglise. Cette opération terminée, nous n'avons qu'à bien nous tenir.

INFORMATIONS

Le Traité franco-siamois

M. Delcassé déposera jeudi sur le bureau de la Chambre un projet de loi autorisant le président de la République à ratifier le traité franco-siamois. Ce traité, dont le délai de ratification expire le 13 juin prochain, devra être discuté au Parlement avant son départ en vacances, c'est-à-dire avant la fin du mois.

M. Loubet en Italie

M. Loubet, en se rendant à Rome, s'arrêtera à la Spezzia, où aura lieu le lancement du cuirassé la *Regina Elena*. Le président de la République a promis d'assister à la cérémonie du lancement. On travaille jour et nuit à l'arsenal de la Spezzia pour que le cuirassé soit complètement achevé à la fin d'avril.

La télégraphie sans fil sur le littoral

Sur la proposition du sous-secrétaire d'Etat des postes et télégraphes, le ministre du commerce, d'accord avec le ministre de la marine, a fait signer un décret aux termes duquel les stations de télégraphie sans fil installées par la marine sur les divers points du littoral vont être cédées à l'administration des postes et télégraphes.

Outre que cet accord aura pour conséquence de réduire les dépenses du nouveau service public, il permettra de réaliser un commencement d'organisation de télégraphie sans fil entre la côte et les navires de commerce à la mer. Dès que les ressources le permettront, de nouveaux poste seront créés.

Séparation des Eglises et de l'Etat

La Commission relative à la séparation des Eglises et de l'Etat, réunie sous la présidence de M. Ferdinand Buisson, a continué l'examen de l'avant-projet de M. Aristide Briand, et adopté les articles 13, 14, 15.

La Révision du Procès Dreyfus

C'est aujourd'hui jeudi à midi que les débats de l'affaire Dreyfus se sont ouverts devant la chambre criminelle de la Cour de cassation, ainsi composée : président, M. Chambareaud ; conseillers, MM. Paul Dupré, Bard, Dumas, Boulier, Boulloche, Laurent, Atthalin, Duval, Legrix, Boyer, Garas, Bérard des Glajeux, Laborde, Petitier, Berchon et Malepeyre.

La première audience sera consacrée à la lecture du rapport du conseiller Boyer et au commencement du réquisitoire du procureur général Baudoin. Ce réguisitoire occuperait une partie de l'audience du lendemain vendredi, Me Mornard prendrait ensuite la parole.

Le rapporteur, le procureur général et l'avocat sont d'accord dans leurs conclusions pour demander l'enquête.

Les Cercles catholiques

Le général Laborie de Labatut, commandant d'armes à Dijon, vient, par décision portée à la connaissance des troupes de la garnison par la voie du rapport, d'interdire aux officiers et aux soldats les deux cercles de la ville ayant un caractère confessionnel. Cette décision sera lue, pendant deux jours, dans toutes les casernes et au rapport.

Petites Nouvelles

— M. Ferdinand Buisson a adressé sa démission de président de l'Association des Libres-penseurs de France.

— La Chambre espagnole a voté le service militaire obligatoire.

— La Chambre italienne a approuvé le projet admettant les femmes diplômées en droit, a exercer la profession d'avocat.

— Le froid qui sévit actuellement depuis plusieurs jours, a fait de nombreuses victimes : plusieurs cas de mort ont été signalés.

— M. Barthou, député, ancien ministre de l'Intérieur, a fait lundi soir une conférence sur la liberté de l'enseignement à l'Université de Liège.

— M. Osisis vient d'acquérir une partie du champ de bataille de Waterloo, où il a l'intention de faire ériger un monument commémoratif qui puisse rivaliser avec le Lion belge et la Pyramide.

Ce monument et le territoire où il s'élèvera seront offerts à l'Etat français.

— MM. Vallé et Mougeot, se rendront le 14 mars à Marseille pour présider à l'inauguration, à la Préfecture, d'une status de la République.

— M. Doumergue a assisté hier à des exercices de tir en mer qui se font avec les nouvelles pièces à tir rapide.

REVUE DE LA PRESSE

De l'*Action* à propos de l'attitude de M. Doumer :

Certes, pour un ambitieux comme M. Doumer, il est dur de guetter pendant deux ans le pouvoir que, sans doute, l'on escomptait sans succès. Cependant, si cruel que soit le supplice infligé par l'obstination de M. Combes aux appétits de M. Doumer, le député de l'Aisne eût mieux connu ses propres intérêts en ne se démasquant pas aussi vite.

Le pays républicain n'oubliera jamais que M. Doumer cherche la guerre à M. Combes au moment précis où M. Combes propose à la Chambre de supprimer l'enseignement congréganiste.

De Pierre et Paul dans la *Dépêche* :

Pour ma part je n'ai pas été surpris de l'attitude que M. Doumer vient de prendre. C'est son orgueil qui lui remonte à la gorge avec son boulangisme. Parce que M. Combes, projetant pour le 10 avril un voyage dans l'Aisne, a négligé de s'informer si cette promenade serait ou non agréable au député de la deuxième circonscription de Laon. M. Doumer lui a prédit en termes comminatoires que, d'ici au 10 avril il cesserait d'être président du conseil. M. Combes a oublié de saluer le bonnet de Gessler. Rien que pour cet oubli, le voilà condamné à mort. A ce geste de M. Doumer, qui ne reconnaît l'aspirant dictateur ?

De la *Petite Gironde* en faveur des instituteur :

Que de promesses ne leur a-t-on pas faites depuis vingt-cinq ans ! On les a couverts de fleurs ; on les a appelés les « pionniers de la civilisation » ; on a relevé leur situation morale, en les débarassant de certaines servitudes matérielles qui abaissaient leur dignité, et en leur laissant entendre qu'une importante amélioration ne tarderait pas à les dédommager de ce qu'ils perdaient par l'abandon de fonctions étrangères à leur mission. Confiants dans ces promesses, les instituteurs acclamaient la République libératrice. Mais le temps a marché. Chaque année on demandait un nouveau crédit à leur dévouement, en invoquant les « nécessités budgétaires ».

Revue de la Presse locale

De la Défense :

Faire de la politique ne consiste pas exclusivement à s'en aller de droite et de gauche, pérorer sur la valeur des régimes, faire des conférences et prendre la parole en public. Certes, c'est chose excellente, mais qui ne peut être que le fait de quelques-uns. Ce que tout le monde peut et doit faire, c'est remplir intégralement son devoir de citoyen français. Ce titre, en effet, impose des devoirs à tous, tels que le service militaire, le paiement de l'impôt, etc., mais à ces devoirs sont corrélatifs des droits non moins inviolables.

Du Quercinois :

Si les philosophes n'exercent pas une influence directe sur les foules qui n'ont ni le temps ni le goût de se plonger dans la lecture de leurs systèmes, il n'en est pas moins vrai que leur action se fait sentir par les conférences populaires de toutes sortes et par la presse. Les idées s'infiltrent lentement, et tel brave ouvrier croit adopter simplement les idées ou de son journal ou d'un causeur de réunions publiques, tandis qu'il devient inconsciemment le disciple d'un philosophe positiviste, spiritualiste, etc., dont les théories ont été vulgarisées.

MOTS DE LA FIN

A la Chambre, dans une tribune publique :

— Ces gens-là sont fous décidément ! C'est au moment où l'on ne parle que de la guerre qu'ils s'occupent des juges de paix !

Un riche financier expliquait l'origine de sa fortune :

— Quand j'ai commencé les affaires, disait-il, je n'avais rien, absolument rien !

— Mais ceux avec qui vous les avez faites lui répondit-on, avaient certainement quelque chose !..,

L'hôtelier et sa locataire :

— Vous dites que cette chambre est propre ? Je puis écrire dans la poussière des meubles !

— C'est beau, madame, d'avoir de l'instruction ; moi, je ne le pourrais pas !

CHRONIQUE LOCALE

Vote de nos députés

Sur le renvoi à la suite des autres interpellations, de l'interpellation de M. Firmin Faure concernant l'état de notre marine, les voix de nos députés se sont réparties de la façon suivante :

Pour : MM. Rey, Vival.
Contre : M. LACHIÈZE.

***

Sur la motion de M. Gauthier (de Clagny), relative à l'ajournement de la discussion du projet de loi portant suppression de l'enseignement congréganiste, ont voté :

Contre : MM. Rey, Vival.
Pour : M. LACHIÈZE.

***

Dans le scrutin sur la motion Ripert, tendant à renvoyer à la Commission du budget le projet relatif à la suppression de l'enseignement congréganiste, ont voté :

Contre : MM. Rey, Vival.
Pour : M. LACHIÈZE.

Manufactures de l'Etat

M. Peltier, commis de culture des tabacs à la direction de Cahors, est nommé en la même qualité à la direction de Dijon.

M. Labernie, candidat reconnu admissible au dernier concours, est nommé vérificateur stagiaire des tabacs à la direction de Cahors.

CAHORS

Les affaires de la ville

Une Bonne opération

On l'a dit, on l'a répété, décidément il faudra y croire : « Les politiciens sont rarement des désintéressés »

M. Cagnac nous en donne une preuve.

***

Nous avions cru que les électeurs lui avaient fait cadeau, il y a 4 ans, d'un siège de conseiller municipal pour qu'il put sérieusement s'occuper des affaires de la ville. C'était peut-être aussi ce que M. Cagnac avait promis de faire, lorsque simplement socialiste, il protestait contre les abus, les passe-droits, les pots de vin.

Mais l'appétit, dit-on, vient en mangeant : M. Cagnac a voulu profiter de son passage aux affaires publiques pour s'occuper d'abord des siennes, et dernièrement il a conclu avec la ville, un petit marché qui n'est pas une mauvaise opération.....

M. Cagnac a loué à la ville de Cahors une maison située route de Larroque — la maison Andurand, — pour le prix de 2 ou 300 fr. croyons-nous ; mais le prix, quoique bien inférieur à la valeur de location de la maison — importe peu. C'est le contrat de location passé entre la ville et M. Cagnac qui est intéressant et qui démontrera que les plus « purs » ne sont pas toujours les plus désintéressés.

M. Cagnac, disais-je, a passé un contrat de location de la maison Andurand avec la ville, et dans ce contrat est inscrite la clause suivante qui mérite, on en conviendra, d'être grassement soulignée.

Le bail conclu entre la ville et M. Cagnac est valable pour une durée de 9 ans, **MAIS, avec facilité de résiliation pour M. Cagnac, tandis que la ville ne pourra sous aucun prétexte résilier avant les 9 ans écoulés !**

***

M. Cagnac est, je crois, affligé dans notre ville, de plusieurs immeubles tous occupés par de nombreux locataires qui avant de prendre possession de leur logement, ont certainement dû passer un bail avec M. Cagnac.

Eh bien, je doute fort que ces locataires aient obtenu satisfaction si jamais en traitant avec leur propriétaire ils lui ont demandé d'insérer dans le bail une clause identique à celle que nous citons plus haut.

Et c'est à peu près logique.

M. Cagnac propriétaire ne voudrait nullement faire une mauvaise opération sur la location de ses immeubles ; mais M. Cagnac conseiller municipal, chargé des affaires de la ville, se soucie peu que la ville propriétaire fasse une mauvaise opération quand c'est lui-même qui doit en tirer profit.

« A moi la couverture, ma vieille, tant pis si tu gèles ; moi, je tiens à me tenir chaud », te dirait Gavroche.

Et il est vrai qu'en tirant à lui la couverture, Gavroche ne fait qu'imiter M. Cagnac !

***

Que M. Cagnac ait basé la réussite de sa petite affaire sur des précédents, qu'il y ait eu des contrats dont la passation soit identique à celle du contrat que M. Cagnac a arraché à la ville, c'est possible.

Mais M. Cagnac est conseiller municipal ; ce titre seul aurait dû l'empêcher de faire subir à la ville une mauvaise opération. D'abord : parce qu'il était chargé par les contribuables de gérer au mieux les affaires de Cahors ; ensuite, parce qu'il est de toute dignité, du dernier scrupule qu'un élu ne profite pas de son mandat pour ses intérêts particuliers.

M. Cagnac, simple citoyen, faisait entendre de vives protestations contre tout ce qui était contraire aux intérêts des contribuables ; M. Cagnac, conseiller municipal (pour deux mois, encore), a oublié ces protestations.

Les électeurs se chargeront probablement de lui rafraîchir la mémoire.

LOUIS BONNET.

Le Docteur Ausset et sa Politique

On nous communique, avec prière d'insérer, la lettre suivante :

Lettre adressée à M. le Dr Ausset

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DU LYCÉE GAMBETTA, A CAHORS

Luzech 1er mars 1904.

Monsieur le Président,

En présence de l'attitude hostile à la République que vous venez de prendre en vue des prochaines élections municipales, je trouve que votre titre de Président de l'Association Amicale des Anciens Elèves du Lycée Gambetta peut compromettre tout au moins la sympathie du Gouvernement pour l'Association et le Lycée de Cahors qui lui est affilié, et, dans ce cas, je proteste respectueusement en donnant ma démission de membre de cette Association, en me réservant toutefois l'honneur de retourner parmi mes anciens camarades, quand vous n'en serez plus le Président.

LAPEYRÈRE,
Pharmacien principal de la Marine en retraite,
Ancien Professeur aux Ecoles de Médecine navale,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier d'Académie.

Tout commentaire serait aujourd'hui superflu ; nous avions prédit que semant le vent, M. le Dr Ausset récolterait la tempête. Ça n'est pas fini.....

Mairie de Cahors

Le public est informé que, par suite de l'occupation des salles de la Mairie par les réservistes, les conférences qui avaient lieu tous les mercredis, seront suspendues à partir de ce jour, et ne seront reprises que le mercredi 13 avril prochain.

Cahors le 1er Mars 1904

Le Maire.
MAZIERES, adjoint.

Au 7e

Parmi les sous-officiers reçus au dernier concours à l'Ecole militaire de St-Maixent, nous relevons le nom de M. Boussely, sergent-major au 7e.

Conférence publique

Samedi 5 mars, à 8 h. 1/2 du soir, dans la salle du Théâtre, M. Etienne Depeyre, avocat, fera une conférence publique.

Sujet de la conférence :
La liberté de l'Enseignement.

Vol

M. le Commissaire de police a dressé procès verbal contre un enfant de 12 ans, pour vol d'une assez grande quantité de cuivre, au préjudice d'un industriel de Cahors.

Cet enfant allait vendre le produit de son vol chez un chiffonnier de la ville.

Viande de boucherie

Voici le nombre d'animaux abattus pour la boucherie pendant le mois de février 1904.

Bœufs, 67, pesant 43.977 kilos ; vaches, 33, dont 15 pour la troupe, pesant 12.877 kilos ; moutons, 1.177, pesant 32.587 kilos ; veaux, 100, pesant 10.110 kilos ; porcs, 26, pesant 4.365 kilos.

Total : 1.343 animaux pesant ensemble 103.916 kilos.

Chevaux ou mulets, 12 ; ânes, 2.

Foire du 1er Mars 1904

La Foire du 1er Mars a été assez importante. Les cours des bestiaux et des diverses denrées ont été les suivants :

Bœufs pour la boucherie de 32 à 34 fr. les 50 kilos ; attelages de 480 à 900 fr. la paire.

Moutons gras de 0,70 à 0,75 le kilo ; brebis pour l'élevage de 32 à 38 fr. la pièce.

Porcs gras de 41 à 43 fr. les 50 kilos, vifs ; porcelets de 30 à 45 fr. la pièce selon grosseur.

Halle. — Blé en vente 200 hectolitres vendus 180, prix moyen 15,25 l'hectolitre.

Maïs en vente 120 hectolitres vendus 110, prix moyen 10 fr. l'hectolitre.

Pommes de terre de 2,50 à 3 fr. les 80 litres.

Marché. — Volailles grasses 0,70 le 1/2 kilo.

Poulets 0,80 le 1/2 kilo.

Dindes 0,55 le 1/2 kilo.

Lapins privés 0,35 à 0,40 le 1/2 kilo.

Truffes de 6 à 6,50 le kilo.

Œufs 65 cent. la douzaine.

Il n'y a pas eu de vols ni d'accidents.

Théâtre de Cahors

Nous rappelons que c'est demain soir, vendredi, 4 mars, que l'excellente tournée LINA MUNTE donnera sur la scène de notre théâtre une représentation du chef-d'œuvre de Jules Mary :

LES DERNIÈRES CARTOUCHES

Pièce en 5 actes et 9 tableaux.

Théâtre des Nations

Ce soir, jeudi, au coquet théâtre des Nations en représentation :

LA FILLE DU TAMBOUR-MAJOR

Opérette en 3 actes.

Musique du 7me de ligne

PROGRAMME DU 3 ET 6 MARS 1904

Marche des petes cousines	Christol
Dernier sommeil de la Vierge	Parès
Doux Regard (valse)	Haste
La Timbale d'Argent (Fant.	Vasseur
Les Marionnettes (Polka)	O. Métra

Allées Fénelon, de 3 à 4 h.

Arrondissement de Cahors

Le Montat. — *Noyé.* — Jean Cagnac, âgé de 17 ans, né à Aujols, berger chez M. Jean Puech, propriétaire de la commune du Montat, a été trouvé mardi soir, vers onze heures, par son patron, noyé dans un puits situé en plein champ, à un kilomètre de toute habitation. Ce jeune homme se serait noyé accidentellement en voulant retirer un agneau du puits, qui y était tombé.

Après les constatations d'usage, le corps a été remis à la famille par les soins du maire du Montat.

Francoulès. — *Encore Mamou-Ché !* — Nous avions pensé en finir avec notre conte africain ; mais dame Adélaïde reparaissant au balcon — de la *Défense* — il serait malséant de se dérober : la grâce qui la caractérise nous fait un devoir de lui dire encore un mot ; n'est-ce pas d'humble galanterie ?

Au fait, toujours frocarde cette pauvre Adélaïde : on la reconnaît si bien !.. surtout lorsqu'elle constate « des insinuations perfides » dans l'histoire de Mamou-Ché.

Mais d'où lui vient un nez si finement tapissé, capable de percevoir des odeurs plus que subtiles ? Non, il faut mieux qu'un nez pour sentir ainsi : tous les nez... ne peuvent avoir un tel flair.

Par « insinuations », qu'elles soient « perfides » ou fidèles, on entend, si je ne me tompe, des choses que l'on fait entendre sans les exprimer formellement ; quant à nous, nous avons formellement exprimé les faits et gestes de Mamou-Ché. Que dame Adelaïde, mieux renseignée peut-être, veuille bien nous aviser de ce qu'ils font entendre.

Qu'elle démasque donc notre héros et nous montre ce vrai lapin en qui elle croit, ce favori des femmes, si prompt à les servir qu'il en oublie son amour-propre, sa dignité.

A cette fin, nous lui dédions ce dernier trait de Mamou-Ché :

« Madame Cho de Van et son saint hôte étaient en pleine lune de miel lorsqu'une voix très sage conseilla une séparation immédiate sous peine de scandale. Le mufti s'inclina quoique à regret, et pour calmer tant soit peu les peines du cœur, il fit à sa cliente une conduite d'amant éploré.

Son absence dura quelques longs jours... En attendant les araignées ornèrent silencieusement le marabout, explorèrent les lustres et les candélabres, et ne furent pas peu surprises lorsqu'elles revirent la tête de l'infortuné Mamou-Ché : elles convinrent d'un commun accord que son pélerinage à l'autel de Vénus avait produit certains effets que chacun constatait avec peine.

Quelle marque de vénération pour Mamou-Ché d'avoir si vaillamment essuyé les feux de l'amour ! Comment ne pas demander à un tel preux le vrai chemin de la gloire éternelle !...

J. de l'URNE.

Aujols. — *Le maire a peur.* — A l'approche des élections, notre maire, d'habitude si fier, si autoritaire, devient doux comme un agneau, gracieux, prévenant au possible. Il aurait joué la comédie avec brio, ainsi voyant que la population était mécontente du nouveau plan, il déclare aujourd'hui qu'il n'en veut pas. S'il avait toujours agi si sagement, nous n'aurions pas à payer des impôts aussi lourds !

Il comprend, mais un peu tard, qu'il a abusé des droits et prérogatives attachés au titre d'administrateur et d'officier de police judiciaire ; il regrette ses actes passés ou (fait semblant de les regretter) car il voudrait ressaisir sa popularité à jamais perdue. Malheureusement pour lui, les plus aveugles ont enfin ouvert les yeux.

D'autres reconnaîtraient qu'il ne leur reste plus qu'à se retirer, mais lui, non son ambition et son incommensurable fierté l'aveuglent et son espoir de vaincre ses adversaires grandit tous les jours.

Il emploiera tous les moyens pour être réélu, dit-il lui-même. Hélas ! Pauvre Jean-Louis, quelle illusion ! Autant il y eut d'enthousiasme lors de votre première intronisation, autant il y en aura le jour de votre chute. D'ailleurs, vous n'ignorez pas, sans doute, qu'à chaque nouvelle consultation, vous perdez du terrain et que votre dernière majorité fut bien précaire (5 voix).

Prétendez-vous avoir gagné du terrain depuis ! Vous avez fait de si jolie besogne ! Vraiment vos administrés ne seraient pas difficiles !

Non, cela n'est pas possible.

Un Aujolais méconte t.

Luzech. — *Elections municipales.* — La période électorale pour le renouvellement des Conseils municipaux est virtuellement ouverte. Dans notre canton, les divers partis s'organisent et la victoire sera chaudement disputée dans les différentes communes. On nous annonce, en effet, que la coalition cléricо-nationaliste apportera dans la lutte, au mois de mai prochain, un acharnement incomparable. La « *finance* » jouera, paraît-il, le premier rôle, et le « *confessionnal* » dirigera l'assaut longuement et savamment préparé

Certes, que les partisans du trône et de l'autel comptent pour arriver à leurs fins égoïstes, sur les gros sous des caisses noires soigneusement recueillis dans les divers et nombreux troncs cléricaux et sur les subventions plus ou moins personnelles des aigrefins et des ambitieux, cela ne nous étonne point. Leur tactique, pour varier, est toujours la même ; ils ne sont point capables d'en trouver d'autre. Prêts aux besognes les plus viles, ils cherchent à tromper tout le monde. Avec une inconscience qui frise l'aberration, ils osent s'écrier : « Nous sommes la puissance, inclinez-vous tous, nous aurons le pouvoir, car nous possédons deux leviers puissants : « l'*argent* » et.... la « *femme* ! » Jaugeant les autres à leur aune, ils pensent que tous le monde est à vendre : ils achèteront les votes.

Ils ne songent pas, ces bons cléricaux, que le temps des seigneurs n'est plus, et qu'on ne s'agenouille aujourd'hui devant aucun maître. Ils ignorent que les électeurs, profondément honnêtes, repousseront comme il convient leurs honteuses et dégradantes propositions, qu'ils résisteront énergiquement à l'oppression d'où qu'elle vienne, et qu'ils relèveront courageusement le défi jeté à leur dignité, car ils ne sont pas à vendre. Encore une fois, l'assaut de la réaction rageuse, mais impuissante, sera repoussé par l'honnêteté vengeresse.

Pour écraser à jamais l'hydre cléricale, qui relève toujours une tête hideuse, il est utile et nécessaire que toutes les énergies républicaines s'unissent étroitement, dans un effort commun. Il faut faire face à l'ennemi sournois et invisible avec la conscience du grand devoir républicain à remplir.

Nous avons d'excellentes nouvelles des communes du canton ; partout les démocrates se préparent à soutenir le bon combat laïque et républicain. Dans deux ou trois localités seulement les républicains paraissent inactifs, mais nous ne doutons pas d'eux au moment décisif.

Nous tiendrons nos amis au courant des évènements politiques locaux qui se préparent autour de nous, et nous examinerons, dans les prochains numéros, la situation des partis dans les différentes communes.

JEAN DES VIGNES

Luzech. — *Gendarmerie.* — M. Viallé, brigadier de gendarmerie, est nommé maréchal des logis à Luzech.

Berganty. — *Extrait du registre des arrêtés du Préfet, du 26 février 1904.* — Le Préfet du Lot, Chevalier de la Légion d'Honneur, vu la délibération en date du 8 novembre 1903, par laquelle le Conseil municipal de Berganty demande que le siège de la mairie soit transféré au village de Pech-Lamat ;

Vu la loi du 5 avril 1904 ;

Vu les circulaires ministérielles des 15 mai 1884 et 20 août 1825 ;

Arrête :

Art. 1. — Une enquête est ordonnée sur le projet relatif au transférement à Pech-Lamat du chef-lieu de la commune qui se trouve actuellement à Berganty.

L'enquête devra être annoncée aux habitants de la commune de Berganty, le vendredi 4 mars 1904 à son de tambour ou de trompe et par voie d'affiches.

Il sera justifié de l'accomplissement de ces formalités par un certificat du maire.

A l'expiration du délai de 8 jours, c'est-à-dire le dimanche 13 mars 1904, M. Garrigues Amédée, maire de Tour-de-Faure, commissaire délégué à cet effet, se rendra à la mairie de Berganty pour recevoir les déclarations des habitants sur les avantages ou les inconvénients qui pourraient résulter de la réalisation du projet susmentionné. — Tous les habitants hommes ou femmes peuvent être admis à émettre leur vœu sur le projet.

Les déclarations doivent être individuelles et signées du déclarant et du commissaire enquêteur. Celui-ci certifie les dépositions orales des comparants qui ne savent pas signer.

Art. 2. — Le procès-verbal d'enquête sera transmis à la Préfecture dans la huitaine qui suivra l'enquête, avec avis du commissaire enquêteur.

Art. 3. — Expédition du présent arrêté sera adressée à M. le maire de Berganty, et à M. Garrigues Amédée, commissaire enquêteur, chargés, chacun en ce qui les concerne d'en assurer l'exécution.

Fait à Cahors, le 26 février 1904.

Le Préfet du Lot,
HÉLI-DEVALS.

Pour copie conforme :
Le Secrétaire Général,
VEILLON.

Arrondissement de Figeac

Figeac. — *Tentative d'Assassinat.* — MM. de Andreis, procureur de la République ; le juge d'instruction et Bon, commis-greffier, se sont transportés lundi à Terrou, pour continuer sur place l'instruction relative à la tentative d'assassinat que nous avons relatée à son heure. Le prévenu Delmas, qui persiste dans son système de dénégations, a été conduit sur les lieux pour être l'objet de confrontations qui pourraient bien amener la découverte de la vérité.

Abattoir. — Nombre de bestiaux abattus à l'abattoir de Figeac pendant le mois de février 1904 : Bœufs 8, Veaux, 86, Moutons, 99, Porcs 29.

Total, 222 têtes.

Bagnac. — *Assassinat.* — Un assassinat, dont le vol semble le mobile, a été commis à Bagnac, près Figeac. Le sieur Jean Rives, âgé de 70 ans, a été trouvé mort dans son lit ; le crâne était complètement écrasé. L'assassinat remonte à douze jours environ. Les rats ont dévoré presque toute la figure de la victime.

La gendarmerie de Figeac s'est transportée mardi à Bagnac, et a ouvert une enquête.

Béduer. — *Enseignement primaire.* — M. Prosper Géniès est nommé instituteur à Béduer.

Saint-Céré. — *Comité du tramway.* — Dans une réunion publique tenue lundi soir 29 février, à la salle de la mairie, M. Faure, secrétaire du Comité, a lu une lettre de M. Vival, député, répondant à une lettre du concessionnaire, comuniquée au comité à la réunion du 24 du même mois.

M. Vival dit que le concessionnaire aurait pu, à la moindre recherche trouver le dossier du tramway, qui du ministère des travaux publics a dû passer à l'intérieur et aux finances.

M. Vival indique jour par jour la marche de l'affaire. Le 20 février, après les nombreuses formalités réglementaires accomplies, la direction des chemins de fer au ministère des travaux publics admet le remplacement du pont de Bretenoux, et invite les ingénieurs à dresser et produire, dans le plus bref délai possible, l'avant-projet de réfection.

M. Vival ajoute qu'il est toujours disposé à ne négliger aucune démarche pour atteindre le plus promptement possible le but poursuivi.

Ensuite, le comité estimant que la lettre de M. Vival prouve, avec beaucoup de précision, que cette affaire suit avec toute la célérité possible les formalités administratives ; qu'en outre M. Vival est intervenu à tout instant auprès du ministre pour en hâter la marche, vote des remercîments à M. Vival pour son dévouement à la cause du tramway, et le prie de vouloir bien continuer ses démarches, afin d'obtenir à bref délai le décret déclaratif d'utilité publique.

Mayrinhac-Lentour. — *Le doigt de Dieu.* — La foudre tombait dernièrement sur notre église, faisant beaucoup de dégâts à notre clocher ainsi qu'aux vitres du presbytère. Le curé qui pérorait à ce moment dût avoir une sainte frousse.

FEUILLETON DU « **Journal du Lot** » 7

LES DRAMES DU CŒUR

PAR A. VILLIERS

PREMIER ÉPISODE

LE MOULIN GALANT

III

Ce qu'on lit dans les étoiles

— Je t'assure pourtant... continua le jeune homme.

— Tu vas mentir, dit la Biscotte en l'arrêtant, tu ferais mieux de me dire tout de suite ce que tu as.

Le jeune homme eut un moment d'hésitation que la mère surprit.

Elle ajouta :

— Je ne te gênerait pas longtemps mon fils, dit-elle, je sens que Dieu me prend en pitié, et que bientôt j'aurai cessé de souffrir.

Une larme brûlante perla sur la joue de Bernard.

— Encore ces pensées-là, dit-il ; il était cependant convenu que tu ne dirais plus rien de pareil.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traite avec l'Agence Havas.

— J'ai soif, dit la Biscotte.

Bernard lui donna sa tisane.

— Vois-tu, continua la malade en reposant la tasse sur une chaise, près du lit, vois-tu, Bernard, je sais ce que je dis. Je te suis à charge de toutes les manières maintenant.

Ceux qui m'ont aidée à t'élever ne sont plus ; tu es un homme puisque tu viens d'avoir vingt-trois ans. Tu as du talent et il te faut la capitale pour étudier et te produire. Là bas, tu ne gagnerais pas assez pour nous deux, et puis, moi, je voudrais mourir ici. Il me semble que lorsque tu me sauras là, dans le petit cimetière du village, tu seras plus avec moi en pensée que dans la grande ville au milieu du bruit et de la vie. Enfin, mon ami, tu voudras te marier un jour, et la pauvre Biscotte serait un empêchement à ton bonheur, si déjà elle n'en a pas été un.

— Taisez-vous, ma mère, taisez-vous, dit Bernard dont le regard ne quittait pas l'horloge, vos paroles me brisent le cœur et je ne les ai pas méritées ; celle qui n'aimera pas le pauvre Bernard, sans fortune et sans nom, avec sa mère, tels que nous sommes enfin, celle-là ne sera jamais rien pour moi !

— Je comprends, fit la Biscotte avec un singulier sourire, à ton âge on pense ainsi ; mais je t'ennuis, n'est-ce pas, et l'heure passe ; tu voudrais dormir peut-être ?

— Pas encore, ma mère, mais j'ai la tête en feu et je voudrais prendre l'air un instant.

— Oui pour lire dans les étoiles ; n'est-ce pas aussi une science dont tu t'occupes ?

— Un peu, oui, ma mère.

— Eh ! bien va, Bernard ; seulement approche-moi ma tisane, mets de l'huile dans la lampe et ne sois pas trop longtemps.

— Une demi-heure au plus, mère, dit le jeune homme tout joyeux.

Et en deux minutes il fit ce que sa mère lui avait demandé, puis la baisant au front, il s'élança dehors en disant :

— Une demi-heure, pas plus ; tâche de dormir, cela te fera du bien.

— Allons, murmura la vieille, il aime ! voilà le malheur qui va commencer pour lui !

Laissons la Biscotte à ses lamentations et suivons Bernard qui va, si nous l'en croyons, étudier les étoiles.

Aussitôt qu'il fut dehors, il dévala par la rue jusqu'au pont, prit à droite, et s'arrêta bientôt devant une maison blanche et d'apparence bourgeoise.

Devant la maison, il y avait un petit jardin fermé par une grille en bois ; sur le côté, un petit mur longeait une ruelle conduisant à la rivière.

Bernard jeta un regard autour de lui et entra rapidement dans la ruelle. Au milieu de cette ruelle, une petite porte donnait entrée dans le verger qui suivait la maison blanche. Bernard poussa la porte, qui céda sous la pression et se glissa dans le jardin à travers les arbres.

Il alla ainsi jusqu'à un gigantesque saule pleureur dont les branches couvraient un petit banc de pierre et retombaient sur l'eau.

Sur le banc, une forme assise était penchée, écoutant.

A l'approche du jeune homme, la forme se leva et fit un pas en avant ; Bernard s'était élancé et avait saisi la petite main qu'on lui tendait.

— Vous êtes en retard, dit une voix douce et grondeuse tout à la fois.

— Pardon, Lucienne, répondit Bernard, mais ma mère ne dormait pas et je ne pouvait la quitter.

— Elle ne va donc pas mieux ?

— Je ne sais, le médecin dit que si, mais le médecin ne connait pas son mal. La pauvre femme est atteinte au cœur depuis longtemps. Et votre grand-père, Lucienne ?

— Il est toujours le même, répondit la jeune fille ; son âge et sa paralysie le rendent tout à fait impotent, mais je l'aime bien, Bernard, car je n'ai plus que lui et il n'a plus que moi.

— Il n'a plus que vous, dit Bernard avec un peu d'amertume, je comprends cela, mais dire que vous n'avez que lui vous ne songez plus au pauvre Bernard qui se ferai tuer sur un mot de vous.

— Vous m'aimez donc ? murmura la jeune fille à voix basse.

— Si je l'aime ! s'écria le jeune homme en l'attirant près de lui en levant les yeux au ciel comme pour le prendre à témoin de ses paroles, elle le demande !

Ils restèrent un moment ainsi, regardant la voûte infinie, tandis que leurs cœurs battaient à l'unisson, chantant en sourdine le premier duo de l'amour.

Il faisait un belle nuit. La lune ne paraissait pas encore, mais les étoiles sillonnaient le firmament ; une douce brise venant de la rivière, soufflait dans les feuilles et venait caresser les deux jeunes gens. Un bien-être indéfinissable s'emparait du cœur et des sens, et l'on comprenait que les amants devaient oublier dans leur extase l'heure rapide qui fuyait et la nature qui semblait dormir autour d'eux.

Tout à coup une étoile descendit éclatante dans l'espace, brilla d'un dernier effet et touchant la terre s'éteignit.

On est superstitieux à la campagne.

— Une étoile qui tombe, fit Bernard, une âme qui remonte vers Dieu.

Et il pensa à sa mère.

En ce moment, les deux amants crurent entendre du bruit à quelques pas d'eux. Lucienne tressaillit.

— On a marché dans le jardin, dit-elle.

— C'est Rose, sans doute, reprit Bernard.

Rose était la bonne de la maison.

— Non, dit Lucienne, Rose était couchée quand je suis venue.

— Je vais voir alors.

Et Bernard s'élança par les allées, puis revint sans avoir rien découvert.

— Il n'y a personne, ma bien-aimée Lucienne, dit-il, personne au monde qui se doute de notre amour, et puis qu'importe aux gens du village que nous nous aimions... aucun des jeunes d'ici n'a osé lever les yeux sur toi, et, pour ma part, je n'ai vu depuis que j'ai l'âge d'homme aucune femme qui te vaille. Seuls dans ce pays nous pouvions nous comprendre nous étions fiancés par Dieu, et nos âmes avaient été créées l'une pour l'autre.

La jeune fille laissa échapper un soupir.

— Oh ! oui, je vous aime, Bernard, dit-elle, mais je vous aime en secret et mon amour est si grand et si vrai que je voudrais l'avouer au grand jour. Quand donc en parlerez-vous à mon grand-père.

— Vous êtes une enfant, ma belle Lucienne, reprit le jeune homme, croyez-vous que je ne sois pas aussi pressé que vous de montrer mon bonheur à tous ? car enfin, le pauvre Bernard, le fils de la Biscotte, comme ils disent, peut s'enorgueillir d'avoir été distingué par mademoiselle Lucienne Berthault, une héritière suivant le monde ; hélas tout ce que je vous demande, c'est votre amour, ensuite on verra ce que je suis capable de faire !... (*A suivre.*)

Mais n'est-ce pas que, si au lieu de tomber sur le temple, la foudre était tombée sur lécole laïque qui est à côté, les dévots auraient parlé du doigt de Dieu ! et de la punition divine infligée aux instituteurs laïques et républicains que nous sommes heureux d'avoir ??

Allons ! Messieurs de sacristie, faites voir que vous ne croupissez plus dans une ignorance crasse des phénomènes naturels, digne de vos devanciers, et remplacez vos bénitiers par des parafoudres au faîte de vos églises.

Cravache...

Arrondissement de Gourdon

Gourdon. — *Enregistrement.* — M. d'Algay, receveur de l'enregistrement à Gourdon, est nommé en la même qualité à Apt.

M. Gouges, receveur à Mortagne (Vendée) est nommé à Gourdon.

Souillac. — *Conférence.* — La 2e conférence cantonale de la section de l'arrondissement de Gourdon de la Ligue Française de l'Enseignement, a eu lieu dimanche dernier, comme nous l'avions annoncé Elle était présidée par M. Malvy, Maire de Souillac, ayant comme assesseurs M. le Sous-Préfet et M. l'Inspecteur primaire de Gourdon.

Le conférencier, M. Brunet, licencié en droit, professeur au Lycée Gambetta, a traité le sujet suivant : « La prévoyance, ses avantages au point de vue individuel et social. »

La salle du théâtre était comble et le distingué conférencier a réussi à captiver l'auditoire pendant une heure entière et a été vivement applaudi.

Nous sommes heureux de donner, ci-après, une analyse de cette intéressante causerie :

Comment se fait il que malgré la situation précaire des ménages qui vivent au jour le jour, les idées de prévoyance naient pas fait plus de progrès dans la classe ouvrière. Il y a à cela plusieurs causes. Il y a d'abord l'exemple de bien des désillusions; l'épargne individuelle qui ne peut s'exercer que sur un modeste salaire étant impuissant à assurer l'avenir de l'ouvrier.

Il y a ensuite la perspective du bureau de bienfaisance et del a charité privée.

Il y a enfin une impossibilité matérielle de réaliser des économies. Cette impossibilité résulte des besoins factices qui se crée l'ouvrier et aussi des charges qui pèsent sur lui sous forme d'impôts de consommation. L'état a le devoir.

1° D'alléger ces charges par une plus juste équilibration des impôts qu'il faut demander au superflu et dont il faut affranchir le nécessaire.

2° De créer la caisse de retraites ouvrières.

De son côté l'ouvrier a un devoir impérieux envers lui-même; c'est de réaliser des économies sur des dépenses qui loin de lui être nécessaires lui sont très nuisibles, et par dessus tout la consommation d'alcool.

L'alcool est une source de maladie et de dégradation pour l'individu, de trouble et de misère pour la famille, de ruine et de décadence pour la nation.

Il faut éloigner l'ouvrier du cabaret, et pour cela il faut lui procurer des satisfactions intellectuelles, C'est vers ce but élevé quetend la « ligue de l'enseignement. » Que l'on organise des conférences, des lectures, des concerts vraiment populaires; Que les gens à qui leur situation le permet s'y emploient de tout cœur ils en retireront aussi un bénéfice. Ce sera l'éducation mutuelle de classes et ce rapprochement fera cesser les haines qui les divisent.

Dès que les économies seront facilitées par le concours de l'Etat et la bonne volonté des ouvriers, il faudra rendre l'épargne efficace par la mutualité. Le meilleur moyen d'être prévoyant pour soit même, c'est de l'être pour les autres et avec les autres.

Garantir à la classe ouvrière la sécurité de l'avenir, c'est faire disparaitre unegrave cause de conflit et assurer la paix intérieure indispensable à la prospérité et à la grandeur de la France.

Chronique agricole

Le forçage des fraisiers

Le forçage des fraisiers à gros fruits a déjà été tenté de bien des façons. Généralement, les plantes qui y sont destinées ont été mises en pot dès l'automne où elles ont pu effectuer leur reprise avant le commencement du forçage.

Ainsi préparées, ellssont placées, au bon moment, dans des bâches spéciales, ou mieux sur des couches édifiées à cette intention.

Là, sous l'influence de la chaleur, les plantes ne tardent pas à entrer en végétation, et après quelques temps de ce traitement, les hampes florales apparaissent dans le cœur des plantes. C'est le moment choisi pour éliminer toutes les plantes forcément stériles, faute d'être munies de rameaux florifères.

Cette élimination terminée, on peut soit continuer leur culture en pot, en tenant en partie ceux-ci dans le sol de la couche, autant pour éloigner suffisamment du vitrage que pour empêcher le desséchement des pots, qui occasionne trop souvent la dessiccation de l'extrémité des radicelles qui les tapissent à l'extérieur.

Dans la culture en pots, il arrive encore fréquemment qu'aux approches de la maturité, et pour peu que les fruits conservés soient nombreux, les plantes manquent quelquefois de vigueur, et les engrais liquides, les seuls rapidement assimilables, administrés pour ainsi dire *in extremis* n'agissent plus guère et peuvent avoir l'inconvénient de leur communiquer une odeur désagréable.

Pour obvier à cet inconvénient assez fréquent, il faut modifier, en partie du moins, le mode de forçage.

Pour cela, il faut préparer, une huitaine de jours à l'avance, une couche susceptible de développer pendant un temps assez long, une température moyenne de + 16° + 20° = centigrades; comme par la suite, sa température pourrait s'abaisser, on remanie de temps en temps les sentiers, y ajoutant du fumier chaud chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

Aussitôt qu'elle est complètement, et surtout régulièrement foulée, on la charge d'environ 0m 20 d'un compost riche, cependant assez consistant formé la plupart du temps, de 1/4 de terre de jardin, 1/4 de terre franche et 1/2 de terreau très consommé, intimement mélangé avec les autres matières.

Dès le premier jour, et pour ne pas avoir de surprise par un brusque revirement dans la fermentation des matières accumullées pour faire cette couche, ou la traite comme si elle était plantée c'est à dire que les chassis seront, pendant la nuit, recouvers de leurs paillassons, qui seront enlevés pendant le jour. Aussitôt que sa température reste stable, aux environs de + 18 à + 50° = centigrades, on peut y planter, en y enterrant complètement les mottes démunies de leurs pots, des fraisiers munis de bons rameaux florifères.

Bulletin Financier

L'amélioration que nous avons constatée dans les séances précédentes s'est encore accentuée et bien que les plus hauts cours côtés au début n'aient pas été intégralement conservés en cloture, les différences d'une clôture à l'autre sont quand même en faveur de la hausse

Le 3 °/o qui finissait hier à 94,80 clôture à 94,97 après 95,05 au plus haut, l'amortissable a passé de 96,25 à 96,40.

Les actions des Sociétés de Crédit sont généralement en reprise ; le Comptoir National d'Escompte à 575 ; le Crédit Foncier à 652 ; le Crédit Lynonais à 1068 ; la Société Générale à 620.

Nos Chemins sont également mieux tenus ; le Lyon à 1345; le Nord à 1740, et l Orléans à 1435.

Le Suez sans changement cote 3890.

La reprise est sensible sur les fonds étrangers ; l'Extérieure s'avance à 76,55, l'Italien à 99,10 ; le Portugais à 57,40.

Le Russe Consolidé se traite à 91,40 et le 3 °/o 1891 à 74,45.

Le Turc unifié clôture à 77,90 ; la Banque Ottomane, 500.

Les obligations 5 °/o de la Cie française du Pont de Rosario sont bien tenues à 460.

Nous engageons nos lecteurs à lire l'avis des **Grands Magasins du Printemps de Paris**, que nous publions aux annonces.

Bibliographie

LES ANGLAIS EN ÉGYPTE

Du *Monde Illustré :*

Les perfectionnements de la science moderne ont toujours été funestes aux monuments des époques disparues. C'est ainsiqu'en Egypte le Réservoir d'Assouan aura bientôt raison de l'île de Philæ et des vestiges grandioses qui s'y dressent encore comme un défi du passé, entourés de respect et d'admiration. Il est même question de surélever le réservoir, pour lui faire donner quatre milliards de mètres cubes d'eau du Nil, nécessaires à l'irrigation. Phliæ et son temple seraient alors complètement submergés par les crues du Nil. Mais les Anglais essayent de calmer les appréhensions du monde savant.

Mr. Winston Churchill, Sir William Garstin et Sir William Willcoks proposent de mettre à la disposition du musée des Antiquités 200.000 livres sterling dont la moitié serait affectée à l'exécution de ce travail, au transport, pierre par pierre, du temple de Philæ sur un autre emplacement à l'abri des eaux. Le surplus du crédit servirait à la restauration de Karnac, de Louxor et d'Abydos que les injures du temps n'ont pas épargnés.

L'intention qui a présidé à ce projet est compréhensible Mais est-il possible qu'on retrouve devant ce temple transplanté sur un sol étranger cette sainte émotion dont on ne peut se défendre en présence des choses d'un autre âge placées dans le cadre particulier qui leur est essentiellement propre et où des siècles d'exigence historique ou légendaire nous ont appris a les voir, à les comprendre et à les aimer.

Isis, avec son image dressée dans la chapelle de Philæ, se tournait autrefois vers les sources du Nil. Vraiment, il est impossible que les Anglais, dans leur lucre, anéan issent l'île sacrée des anciennes civilisations et ses incomparables monuments de la vieille Egypte !

LA NATURE. *Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie, Journal hebdomadaire et illustré,* HENRI DE PARVILLE, rédacteur en chef ; Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Oermain, Paris. — Sommaire du n° 1605, du 27 février 1904.

La cochenille à graisse, par Henri Coupin. — Rouissage et bactéries, par P. de M. — Photographies des satellites d Jupiter, par Lucien Rudaux. — L'évacuation des ordures ménagères de New-York, par H Bougeois. — Attelages élastiques, par Henri de Parville. — Les horloges publiques par Jean Vézy. — La photogravure, par Daniel Bellet. — Les ressources houillères au Japon, par H. Durand. — Les méfaits du mérule pleureur, par Virgile Brandicourt. — Alimentateur à eau bouillante, par Jacques Barral. — Voitures régimentaires automobiles, par J. Leroy. — Rayons « N », par R. Blondlot. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 22 février 1904, par Ch. de Villedeuil. — Nécrologie : Callandreau, par M. d'Ocagne.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 27 rue Racine, Paris, 7e — Sommaire du 3 mars 1904.

Vsse Nacla : Chronique. — Jules Lévy : L'homme qui ne sait pas pourquoi. — Gyp : Cloclo (suite). — André Theuriet : la Sœur de lait (suite) — Jules Renard : Poil de Carotte (suite). — Pierre Sales : La course aux millions (suite). — Fernand Lafargue : La Fiancée-veuve (suite). — Variétés. — Petite correspondance.

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13, quai Voltaire, Paris. — Sommaire du numéro 2448 du 27 février 1904.

Envoi gratis d'un numéro spécimen contre toute demande affranchie.

L'Empereur du Japon allant à cheval passer une revue a Tokio. — Un bivouac de l'armée Japonaise pendant la période de concentration. — Femmes chargeant le charbon à bord d'un Navire Japonais. — Devant Port-Arthur : l'Amiral Togo et les gros Navires japonais. — Le « Figi » et la « Mikassa »,

Le peintre José Frappa.

Innondation ; La Loire aux environs d'Angers. — A Niort, le lit ordinaire de la Sèvre. — Rue inondées à Nantes. — A Pari , les navires quai du Louvre. — Pêcheurs au Pont-Neuf. — Bords de la Marne.

Incendie du Boulevard de Sébastopol.

Chemulpo et Fusan. — Rocher dominant Séoul. — Panorama du port de Nagasaki.

Islande et Féroé : Laves et neiges de l'Hékia. — Paysages Islandais. — Moutons dans leur parc. — Chute d'eau de Guefos.

Les Temples Egyptiens de Philæ : L'invasion du Nil. — Temple de Nectanebo. — Portiques et Pylones aux basses eaux.

Le Prince Consort : Une fête de centième à l'Élysée-Palace.

Roman illustré : *Le Roman d'un bon garçon*, par Albert Cim.

Échecs par M. D. Janowaki.

Le numéro : 50 centimes

Avis important

Tout nouvel abonné d'ici le 31 mars recevra en prime gratuite notre numéro de Noël.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1630e livraison (5 mars 1904).

La Pupille du Bonhomme, par Pierre Maël. — La Corée, par Louis Rousselet. — Ma Petite, par Arthur Dourliac. — Les timbres-poste, par Lucien d'Elne.

Abonnements France : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union postale : Un an, 22 fr. six mois 11 fr. Le numéro 40 centimes. Hachette et Cie, boulevard St-Germain, 79, Paris.

LE GLOBE TROTTER. Le plus grand et le plus beau journal des voyages, aventures, explorations, etc. — Le n° 15 centimes. Abonnement d'un an, 8 fr. — Rédaction-administration : Cloître St-Honoré, Paris. Sommaire du 3 mars.

Le Solitaire de Tirourda, Reger Neuville. — Concours de bûcheronnage, F. — Le « Globe Trotter » à travers le Monde : Eglises roulantes. — Comment le lait se débite en Angleterre. — Incubateurs pour autruches. — La plus grande défense de mammouth, G. T. — Chez les Cannibales. Huit ans de croisière dans le Pacifique (Récit de voyage illustré par les photographies de l'auteur et les compositions de Louis Tinayre) (suite), Comte Festetics de Tolna. — Souvenirs de l'île Nou, E. Istivie. — Le « Globe Trotter » chez le lieutenant Brot, G. F. — Le Toit du Monde. Aventures sur l'Himalaya. Roman inédit (suite). — Illustrations de Holewinski, André Laurie. — Les Voyages de nos lecteurs : La politesse chez les Maoris, Georges Marigot. — Les saveurs du canotage, Louis Métivet. — Le grand pont de Luxembourg, par V. Krémer. — Les races humaines par la plume et par l'objectif. — Les Gourmabès, G. F. — Curiosités naturelles : L'arbre à dentelle, XXX. — Société de Géographie de Paris, M. D. — Nos Concours. — Concours N° 113 (Les provinces unies). Soixante prix. — Résultats du Concours N° 108 (Le pont), M. Sphinx. — Le Goret rébarbatif (page humoristique), J. P. Nivet. — L'Esperanto, langue auxiliaire internationale, Baron de Ménil.

Lectures pour tous

Réalisant le type le plus parfait de la revue moderne, les *Lectures pour tous* sont aujourd'hui dans toutes les mains. C'est que, prenant son titre à la lettre, l'attrayante revue populaire publiée par la librairie Hachette et Cie, s'adresse vraiment à tous les âges et à toutes les conditions, autant par ses articles d'une documentation toujours précise et saisissante, ses romans, nouvelles, fantaisies, que par ses illustrations merveilleuses qui font voir ce que le texte fait comprendre.

Le sommaire du n° de *Mars* montre éloquemment l'intérêt et la variété des sujets que traitent les *Lectures pour tous.*

L'exécution du duc d'Enghien, 21 mars 1804, par G. Lenotre. — Ailes de mousseline, Auréoles de lin. — Une Friandise promue au grade d'aliment : A quoi sert le sucre et comment on le fabrique. — Le mariage de Geneviève, comédie en un acte. — Pierres qui roulent, Neiges qui tuent. — Cordialement, marche. — Du fond de la nuit, roman. — Les pêcheurs de perles. — Les gaietés de la mnémotechnie. La Toilette de Paris et des grandes villes.

Abonnements. Un an : Paris, 6 fr. ; Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. — Le N°, 50 centimes.

Assez de Revues! Trop de Revues !

Assez de revues artistiques, mais pornographiques !

Assez de Revues confondant la famille avec une réunion d'imbéciles !

Assez de revues ne donnant que les actualités lues et relues cent fois dans les journaux quotidiens !

Ce que la famille demande, c'est une publication littéraire et artistique, pouvant être laissée sans crainte entre les mains de tous.

Cette publication existait, elle vient aujourd'hui se présenter au grand public en offrant, au prix exceptionnel de 5 centimes, son numéro 1 (4e année) du 5 mars 1904.

Pour un sou, chez le premier marchand de journaux venu, vous pourrez vous assurer que les « Lectures de la Semaine» sont bien une revue hebdomadaire pour la famille, réunissant, en 32 pages de textes inédits, et 30 illustrations inédites, les caractères d'une publication artistique, amusante et littéraire.

Planches de Beaux-Arts hors texte.

Grands concours mensuels et recréations hebdomadaires pour lesquels les « Lectures de la Semaine » offrent non pas des millions, ni des châteaux en Espagne, mais de beaux et bons prix : machines a coudre, appareils photographiques, bicyclettes, ouvrages de luxe, etc., équitablement répartis.

Un sou partout. — Direction : Librairie Générale 1, rue Dante, Paris Ve.

Demander partout le numéro du 5 Mars des

Lectures de La Semaine

au Prix exceptionnel de **5 Centimes**

La moins chère

La plus amusante

La plus littéraire

DES REVUES ILLUSTRÉES POUR LA FAMILLE

Un Numéro : 15 Cent. | Abont : 7 fr. 50 par An

LIBRAIRIE GÉNÉRALE, 1, rue Dante, PARIS (Ve)

Bulletin météorologique

DATES	TEMPÉRATURE maxima	TEMPÉRATURE minima	Pression atmosph. réduite au niv. d. la mer	Temps
2 Mer.	+ 10	— 6	755.5	Beau
3 Jeudi	+ 5.5	— 2	759	Pluie

Altitude moyenne de Cahors. (Lycée), 128 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Temps probable : *Variable.*

Dr HERBEAU

LES VARICES

L'Elixir de Virginie guérit les Varices, quand elles sont récentes ; il les améliore et les rend inoffensives quand elles sont invétérées. Il supprime la faiblesse des Jambes, la pesanteur, l'en gourdissement, les douleurs, les enflures. Il prévient les ulcères variqueux ou les guérit et empêche leurs récidives fréquentes. Traitement facile et peu couteux. Le flacon, **4 fr. 50**, franco. Paris, 2, rue de la Tacherie. Envoi gratuit de la brochure explicative.

Avis aux Retraités

de la Cie du Chemin de fer d'Orléans

Achats ou avances sur livrets de la Caisse Nationale des Retraites à capital réservé.

S'adresser à M. **Lambert**, 43, rue Réaumur, Paris (Intermédiaires s'abstenir).

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions aux stations thermales et hivernales

Des Pyrénées et du Golfe de Gascogne Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1re classe et de 20 0/0 en 2e et 3e classes, sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte).

Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies de-Béarn, etc.

Durée de validité : **25** jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

BOURSE DE PARIS

RENTES ET ACTIONS

AU COMPTANT ET A TERME

3 0/0.....cpt	95	20
Jouissance 1er oct. 1903. tme	94	97
3 0/0 amor. Der. an. 1943..cpt	96	30
Jouiss. 16 oct. 1903....tme	96	40
Banque de France.....cpt	3750	..
Action nom. jouis. 26 juin. tme	....	..
Banque de Paris.....cpt	1030	..
500 fr. t. p. jouiss. juillet. tme	1027	..
Crédit Foncier.....cpt	655	..
500 fr. t. p. jouiss. juillet. tme	652	..
Crédit Lyonnais.....cpt	1070	..
500 fr. t. p. jouiss. 25 sep. tme	1068	..
Société générale. louis. oct. cpt	618	..
Est.....cpt	900	..
500 fr. t. p. jouiss. nov...tme	....	..
Paris-Lyon-Méditerranée. cpt	1349	..
500 fr. t. p. jouiss. nov...ter	1345	..
Midi.....cpt	1150	..
500 fr. t. p. jouiss. juill..tme	....	..
Nord.....cpt	1740	..
400 fr. t. p. jouiss. juill..tme	1740	..
Orléans.....cpt	1430	..
500 fr. t. p. jouiss. oct...tme	1435	..
Ouest.....cpt	889	..
500 fr. t. p. jouiss. oct....tme	....	..
Métropolit. 250 f. t. p. juill. tme	504	..
Suez act. 500 f. t. p. j. juil. tme	3890	..
— sté civile.....juill. cpt	2925	..
Proc. Thomson-Houston. j. tme	621	..
Espagne extér. 4 0/0 oct...tme	76	55
Russe 4 0/0 1901..... déc. cpt	93	40
— 3 0/0 1896.....nov. cpt	73	05
Rio-Tinto.... jouiss. nov. tme	1177	..
MINES D'OR		
Rand Mines.....	221	50
Chartered.....	42	50
East Rand.....	153	50

Cours de Paris

Blés (77/75 à l'hectolitre) les 100 kil. net comptant. — Cour. 22 »» à 22 25 ; avril 22 25 à »» »» ; mai-juin 22 50 à 22 75 ; 4 de mai 22 50 à »» »» ; juillet-août 22 25 à 22 50 ; 4 dern. »» »» à »» »». Circ. : 28,750. Liq. : »,»».

Farines (*Fleur de Paris*, les 100 k. net sans esc.). — Courant 30 »» à 30 25 ; avril 30 25 à 30 50 ; mai-juin 30 50 à 30 75 ; 4 de mai 30 50 à 30 75 ; juillet-août 30 50 à 30 75 ; 4 dern. »» »» à »» »» Circ. : 300. Liq. : »,»».

GRANDS MAGASINS DU

Printemps

NOUVEAUTÉS

Nous prions les Dames qui n'auraient pas encore reçu notre Catalogue général illustré « **Saison d'Été** », d'en faire la demande à

MM. JULES JALUZOT & Cie, Paris

L'envoi leur en sera fait aussitôt **gratis et franco.**

FEUILLETON DU « **Journal du Lot** » 22

LA MARIEUSE

PAR L. DE LASSERRE

Officier d'Académie

X

— Non, ils ont fait tous leur devoir sans être atteints ; quelques-uns se trouvent encore sur le lieu du sinistre.

M. de Ménard traînait en longueur ; malgré son ardeur batailleuse de tout à l'heure, il tremblait un peu. Il était si habitué à se soumettre.

— J'ai cru comprendre qu'on portait quelqu'un ? dit encore Mme de Ménard.

— Tu ne t'es pas trompée.

— Qui a été blessé ?

— Georges Duval.

— Lui ?

— Oui, en sauvant d'une mort aussi certaine qu'affreuse la vieille mère Mathurin.

— Il est ici ? au château ?

— Oui.

— Il ne peut y rester.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'*Agence Havas*.

En face de cette opposition nettement exprimée, M. de Ménard sentit renaître son courage, son esprit de révolte.

Il était las de n'être jamais consulté, de n'avoir jamais voix au chapitre, que pour satisfaire la volonté de sa femme.

— Qui oserait l'en faire sortir ? demanda-t-il d'un ton légèrement provocateur.

— Moi.

— Tu oublies que Georges est le frère de ton amie.

— Il a eu l'audace de lever les yeux jusqu'à notre fille.

— Il n'a prouvé, en cela, que son bon goût.

— Marguerite est promise au vicomte de Valence ; que pensera ce dernier en trouvant son rival installé au château ?

— Ah ! parlons-en de votre vicomte un gendre de votre choix ?

— Que lui reprochez-vous ?

— Voici deux jours qu'il n'est pas revenu.

Mme d'Arcourt crut qu'elle devait intervenir.

— Des affaires importantes ont pu seules éloigner Raoul de votre maison, dit-elle en minaudant.

L'absence du vicomte n'était pas sans l'inquiéter, aussi voulait-elle se montrer aimable, quitte à laver sérieusement la tête de l'écervelé gentilhomme à la première entrevue.

— La rareté de ses visites ne m'inquiète pas, répondit M. de Ménard ; il reviendra, quand ce ne serait qu'alléché par la dot de Marguerite.

Jamais, encore, le baron n'avait parlé sur ce ton, Mme de Ménard comprit qu'elle ne devait pas résister, si elle voulait reprendre son ascendant, l'obstacle, cette fois-ci ne pouvait être brisé.

Le lendemain, Mme Larivière prévenue par dépêche, arrivait à Ménard.

Georges, en proie à une fièvre intense, ne reconnaissait personne.

Le docteur ne s'était pas prononcé.

Depuis vingt heures, Marguerite ne quittait pas le chevet du jeune homme, exécutant avec une scrupuleuse exactitude les moindres prescriptions du médecin.

Mme Larivière prit sa place. Toutes deux se jetèrent dans les bras l'une de l'autre.

— Espérez, murmura doucement Mme Larivière.

Mme de Ménard dut offrir l'hospitalité de sa table à son ancienne amie.

Dès le premier repas, Mme Larivière, malgré l'inquiétude que lui causait l'état de son frère, ne résista pas au plaisir de se venger de sa récente défaite, sutout qu'elle soupçonnait la comtesse d'Arcourt de patronner le vicomte de Valence.

— Connaissez-vous l'évènement du jour ? demanda-t-elle, à peine Marguerite venait-elle de sortir pour reprendre sa place d'infirmière.

— Non, répondit Mme de Ménard, se pelotonnant dans sa robe de chambre, toute heureuse à la pensée qu'elle allait entendre un cancan, une aventure graveleuse.

— Un jeune homme, l'hôte de M. de Bornier...

Mme d'Arcourt dressa l'oreille.

Mme Larivière, sous prétexte de boire son café, prenait plaisir à conter lentement. Elle reprit :

— Le vicomte de Valence s'est battu, il y a deux jours.

— Contre qui ? s'empressa de demander la comtesse.

— M. de Puivray.

— Connaît-on le motif du duel ?

— On en fait mystère, mais on l'a deviné quand même Le vicomte était en relations trop suivies avec la jeune et séduisante baronne.

Mme de Ménard ne répondit rien, M. de Ménard ricanait.

Mme d'Arcourt disparut prestement. Deux heures après, elle prenait le train pour Orléans.

Elle pestait fort contre les amours du vicomte ; elles lui coûteraient au moins cinquante mille francs !

XI

Tout en courant vers le château, le baron de Puivray pensait :

— Comme les femmes sont bonnes prévoyantes, sans cette excellente duchesse de Salviac — on en dit tant de mal — je ne profitais pas de la présence du docteur, je ne le consultais pas et ma pauvre Régina devenait peut être plus malade. Il arriva tout essoufflé devant le château. Il s'arrêta d'abord pour reprendre haleine, puis il se mit à réfléchir.

— Régina est nerveuse, excessivement nerveuse, dit-il, presqu'à haute voix ; je m'en suis bien aperçu par son irritabilité.

Il était là, la tête nue, le front ruisselant de sueur, recevant sans s'en apercevoir, les rayons encore chauds du soleil.

— Je préfère la prévenir ; je sais bien qu'elle va repousser ma proposition, s'emporter, n'importe ; j'imposerai ma volonté, je suis le maître.

Et, sans plus hésiter, il se dirigea vers l'escalier de service, qui conduisait directement à l'appartement de sa femme.

De peur de la réveiller — elle devait se reposer — il monta lentement évitant de faire le moindre bruit. Avec une foule de précautions, le sourire aux lèvres, il ouvrit doucement la port. Il s'arrêta sur le seuil...

Son sourire se figea sur sa bouche et se changea en affreux rictus, ses yeux s'injectèrent de sang, ses poings se crispèrent et un cri rauque sortit de sa gorge contractée.

(*A suivre.*)

L'ÉDUCATEUR
Revue d'éducation laïque et sociale
PUBLIÉE SOUS LE PATRONAGE de
La Ligue Française de l'Enseignement
Pour recevoir un numéro spécimen, il suffit d'envoyer sa carte à l'administrateur de l'*Éducateur*, 1, rue des Capucins, à Cahors.

BOURGET DENTISTE
9 — RUE DU LYCÉE — 9
SEULE MAISON A CAHORS POUVANT livrer un **Dentier** dans la même journée
Tous les travaux sont garantis sur facture
Deux ans de crédit sans payer plus cher qu'ailleurs
GRANDE BAISSE DE PRIX

Ancien cabinet dentaire
HUGGINS & BAKER
75, BOULEVARD GAMBETTA
Monsieur L. Maury, Chirurgien-Dentiste diplômé de la Faculté de médecine de Paris et de l'Ecole dentaire de France.

Monsieur L. Morand, Chirurgien Dentiste diplômé de la Faculté de Médecine et de l'Ecole Dentaire de Bordeaux.
Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h
Travail parfait et entièrement garanti

A. WILCKEN
CHIRURGIEN-DENTISTE DIPLOMÉ
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS
Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.
69, BOULEVARD GAMBETTA
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS
IL GARANTIT SON TRAVAIL ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

Le propriétaire gérant : A. COUESLANT.

(Service d'hiver 1903-1904)

De Paris à Toulouse par Cahors

		17 EXPRESS. 1re, 2e, 3e class.	5 (1) EXPRESS. 1re classe.	23 (3) EXPRESS. 1re classe.	35 DIRECT. 1re, 2e, 3e class.	1125 OMNIBUS 1re, 2, 3e classes
PARIS (Aust.)	départ...	3 » s.	10 10 m.	8 58 s.	11 14 s.	—
LIMOGES	arrivée..	2 1	4 38	3 16 matin	9 2	—
	départ...	3 34	4 46	3 24 matin	9 29	—
BRIVE	arrivée..	6 36 matin	6 34 soir	4 57	12 28 matin	—
	départ...	6 45 matin	7 1 soir	5 5	1 5 matin	7 18
Gignac-Cressensac		7 20	—	—	1 40	7 56
SOUILLAC	arrivée..	7 40	7 39	5 41	2 »	8 17
	départ...	7 45	7 40	5 44	2 3	8 30
CAZOULÈS	arrivée..	7 52	—	—	2 10	8 37
	départ...	7 53	—	—	2 11	8 39
Lamothe-Fénelon		8 9	—	—	2 26	8 54
Nozac		8 19	—	—	2 37	9 5
GOURDON		8 31	8 8	6 9	2 50	9 17
Saint-Clair		8 40	—	—	3 »	9 27
Dégagnac		8 51	—	—	3 12	9 39
Thédirac-Peyrilles		9 2	—	—	3 24	9 51
Saint-Denis-Catus		9 13	—	—	3 35	10 2
Espère		9 22	—	—	3 45	10 12 soir
CAHORS	arrivée..	9 32	8 47	6 45	3 56	10 23 soir
	départ...	9 41	8 53	6 50	4 5	1131 — 7 30 matin
Sept-Ponts		9 51	—	—	4 16	7 42 matin
Cieurac		10 5	—	—	4 32	7 59
Lalbenque		10 12	—	—	4 40	8 8
Caussade		10 45	9 35	7 27	5 15	8 45
MONTAUBAN	arrivée..	11 19	10 1	7 52	5 55	9 27
TOULOUSE	arrivée..	12 13 s.	10 49 s.	8 45	7 51	—

De Toulouse à Paris par Cahors

		42 (4) EXPRESS	16 (2) EXPRESS 1re classe.	1140-1128 OMNIBUS 1re 2e 3e class.	1132 (*) DIRECT 1re, 2e, 3e cl.	4 EXPRESS 1re, 2e, 3e cl.	1126 OMNIBUS 1re, 2e, 3e cl.	1136 OMNIBUS 1re, 2e, 3e cl.	40 OMNIBUS 1re, 2e, 3e cl.
TOULOUSE	d.	1 » s.	2 43 s.	3 18 s.	5 45 s.	8 40 s.	—	9 16 m	5 45 m
MONTAUBAN	d.	1 49	3 37	4 32	7 30	9 31	—	10 53	7 20
Caussade		—	4 1	5 20	8 11	9 53	—	11 33	8 1
Lalbenque		—	—	6 9	8 52	—	—	12 13 s.	8 43
Cieurac		—	—	6 19	9 1	—	—	12 22	8 52
Sept-Ponts		—	—	6 33	9 13	—	—	12 34	9 4
CAHORS	arr.	2 45	4 38	6 42	9 21	10 30	—	12 42	9 12
	dép.	2 49	4 49	1128 6 52	—	10 36	5 57 m	—	9 29
Espère		—	—	7 5	—	—	6 11	—	9 41
St-Denis-Catus		—	—	7 19	—	—	6 25	—	9 54
Thédirac-Peyril.		—	—	7 33	—	—	6 41	—	10 7
Dégagnac		—	—	7 42	—	—	6 50	—	10 16
Saint-Clair		—	—	7 52	—	—	6 59	—	10 25
GOURDON		—	5 31	8 7	—	11 19	7 17	—	10 38
Nozac		—	—	8 16	—	—	7 26	—	10 46
Lamothe-Fénel.		—	—	8 25	—	—	7 36	—	10 55
CAZOULÈS	a.	—	—	8 37	—	—	7 48	—	11 7
	d.	—	—	8 38	—	—	7 50	—	11 8
SOUILLAC	a.	3 47	5 52	8 46	—	11 43	7 58	—	11 15
	d.	3 48	5 57	8 51	—	11 44	8 7	—	11 18
Gignac-Cressens.		—	—	9 21	—	—	8 37	—	11 44
BRIVE	a.	4 24	6 33	9 56	—	12 22 m	9 11	—	12 12 m
	d.	4 28	7 »	—	—	12 29	—	—	12 50
PARIS (A.)	arr.	12 5 m	4 21 m.	—	—	9 14	—	—	11 33

1 et 2) 2e classe, pour 200 kilomètres minimum ; 3e classe pour 300 kilomètres.
3 et 4) 2e classe, pour 300 kilomètres minimum ; 3e classe, pour 400 kilomètres.
(*) Le train 1132 n'a lieu que les jours de foire à Montauban.

De Cahors à Libos

(3e cl.)

CAHORS. — dép.	6 5 matin	7 28 matin	12 49 soir	7 soir
Mercuès	6 19 matin	7 50 matin	1 3 soir	7 14 soir
Douelle (*Arrêt*)	6 23	—	1 7	7 18
Parnac	6 30	8 9	1 14	7 26
Luzech	6 36	8 20	1 20	7 32
Castelfranc	6 49	8 46	1 32	7 46
Prayssac (*Arrêt*)	6 52	—	1 35	7 49
Puy-l'Evêque	7 1	9 11	1 43	8 1
Duravel	7 8	9 25	1 50	8 8
Soturac-Touzac	7 16	9 37	1 58	8 16
Fumel	7 25	10 2	2 7	8 27
LIBOS	7 31	10 9	2 13	8 33
PARIS	11 33 s.	—	4 21 m.	8 39 m.

De Libos à Cahors

PARIS (Aust.)	8 2 s.	10 59 soir	7 10 m.	
LIBOS.... dép.	7 55 matin	3 17	9 9 soir	
Fumel	8 1 matin	3 23	9 15 soir	
Soturac-Touzac	8 11	3 33	9 25	
Duravel	8 18	3 40	9 32	
Puy-l'Evêque	8 25	3 47	9 39	
Prayssac (*Arrêt*)	8 32	3 54	9 46	
Castelfranc	8 39	3 59	9 51	
Luzech	8 50	4 9	10 1	
Parnac	8 58	4 17	10 9	
Douelle (*Arrêt*)	9 3	4 22	10 14	
Mercuès	9 8	4 27	10 19	
CAHORS. — Ar.	9 20	4 39	10 31	

Paris à St-Denis-près-Martel et Aurillac

PARIS (Aust.)... départ.	8h 5 s.	11h 4	10h 10 m	
St-Denis-les-Martel	5 46 matin	1 52 soir	7 37 soir	
Vayrac	5 54 matin	2 1 soir	7 45 soir	
Bétaille (arrêt)	5 58	2 5	7 49	
Puybrun	6 6	2 13	7 57	
Bretenoux-Biars	6 18	2 23	8 7	
Port-de-Gagnac	6 25	2 30	8 14	
Laval-de-Cère	6 35	2 38	8 22	
Lamativie	6 55	2 58	8 42	
Siran (arrêt)	7 11	3 14	8 58	
La Roquebrou	7 26	3 30	9 13	
AURILLAC..... arrivée.	8 9	4 11	9 52	

Aurillac à St-Denis-près-Martel et Paris

AURILLAC..... départ..	4h 33 matin	»	9h 27 matin	3h 9 soir
La Roquebrou	5 14 matin	»	10 7 matin	3 52 soir
Siran (arrêt)	5 57	»	10 20	4 5
Lamativie	5 44	»	10 37	4 22
Laval-de-Cère	6 2	»	10 55	4 40
Port-de-Gagnac	6 10	»	11 3	4 48
Bretenoux-Biars	6 19	7 41	11 15	4 58
Puybrun	6 30	8 5 matin	11 24	5 7
Bétaille (arrêt)	6 36	»	11 30	5 13
Vayrac	6 41	8 31 matin	11 36	5 20
St-Denis-les-Martel	6 48	8 42	11 43	5 27
PARIS (Aust.).. arrivée.	»	»	11 23 s.	4 31 m.

Nota. — Les jours de foires à Aurillac un train part d'Aurillac à 5 h. 5 soir et arrive à St-Denis à 7 h. 19 soir.

Le Buisson à St-Denis-près-Martel.

Le Buisson.. dép.	»	»	11h 1	3 30	7h 30
Sarlat	7h » matin	»	12 »	4 40	8 43 soir
Cazoulès	7 41 matin	»	12 41	5 24 soir	9 25
Souillac	8 1	10 30 matin	12 54	6 2	9 33
Le Pigeon	8 15	11 3 matin	1 8 soir	6 17	»
Baladou....Arrêt	8 19	»	1 12	6 21	»
Martel	8 26	11 33	1 20	6 29	»
St-Denis-p.-M. ar.	8 36	11 50	1 30	6 40	»

St-Denis-près-Martel au Buisson

St-Denis-p.-M. d..	»	6h 50 matin	»	12h 10 soir	7h 47 soir
Martel	»	7 10 matin	»	12 24	8 1
Baladou....Arrêt	»	7 16	»	12 30	8 7
Le Pigeon	»	7 21	»	12 35	8 12
Souillac	6h 5 matin	7 31	8h 5 matin	1 10	8 45
Cazoulès	6 13	»	8 15	1 21	8 55
Sarlat	6 53	»	9 17	2 23	9 40
Le Buisson.. arr.	»	»	»	3 21	»

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

TOULOUSE	dép.	4h 55 matin	6h 52 matin	12h 46 soir	4h 1 soir	»	EXPRESS 12h 15 matin
CAPDENAC	arr.	9 55 matin	10 20 matin	4 1	8 49 soir	»	6 25 matin
	dép.	10 11	10 35	4 9	9 13	4 35 soir	7 45
FIGEAC		11 1	10 47	4 21	9 28	4 55 soir	8 »
Le Pournel		11 45	»	»	9 53	—	8 22
Assier		12 5 soir	11 10	4 45	10 7		8 35
Gramat		12 55 soir	11 29	5 6	10 29	3 56 matin	9 »
Rocamadour		1 26	11 40	(1)	10 41	»	9 24
Montvalent		2 »	»	5 31	10 58	4 34	9 45
St-Denis-p.-Martel	ar.	2 17	12 1 soir	5 45	11 8	4 49	9 56
	dép.	2 26	12 3 soir	5 48	11 12	4 57	10 5
Quatre-Routes		2 46	12 12	5 57	11 21	5 22	10 19
Turenne		3 12	»	6 6	11 30	5 49	10 33
BRIVE	ar.	3 59	12 37	6 27	11 55	6 29	11 2
PARIS (Aust.)	ar.	12 50	11 33	4 21 m	8 39 m	»	11 33

1 Ce train ne s'arrête à Rocamadour que du 1er mai au 31 octobre.

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

PARIS (Aust.)	dép.	8h 5 s.	8h 58 s.	11 14 soir	»	EXPRESS 10h 10 m
BRIVE	dép.	4 46 matin	8 1 matin	12 53 soir	»	6 44 soir
Turenne		»	8 26 matin	1 18	»	7 7 soir
Quatre-Routes		5 14	8 37	1 28	»	7 15
St-Denis-près-Martel	arr.	5 21	8 45	1 36	»	7 22
	dép.	5 25	8 51	1 42	»	7 25
Montvalent		»	9 4	1 56	»	7 45
Rocamadour		(1)	9 25	2 15	»	7 51
Gramat		6 3	9 41	2 30	»	8 2
Assier		6 23	10 2	2 51	»	8 19
Le Pournel		»	10 12	3 1	»	8 28
FIGEAC		6 48	10 33	3 21	5 13 soir	8 45
CAPDENAC	arr.	6 59	10 47	3 35	5 26 soir	8 56
	dép.	7 17	11 5	4 2	»	9 4
TOULOUSE	arr.	10 59 m	3 52 s.	8 28	»	12 13

1 Ce train ne s'arrête à Rocamadour que du 1er mai au 31 octobre.

De Cahors à Capdenac

CAHORS. — dép.	7 11 matin	1 27 soir	6 47 soir
Cabessut, halte	7 20 matin	1 36 soir	6 56 soir
Arcambal	7 31	1 47	7 6
Vers	7 40	1 56	7 14
Saint-Géry	7 49	2 4	7 22
Conduché	8 2	2 17	7 34
Saint-Cirq, halte	8 9	2 24	7 40
St-Martin-Labouval	8 21	2 33	7 48
Calvignac, halte	8 29	2 41	7 55
Cajarc	8 43	2 55	8 7
Montbrun, halte	8 54	3 6	8 17
Toirac	9 4	3 16	8 26
Lamadeleine	9 17	3 29	8 38
CAPDENAC. — Ar.	9 29	3 41	8 50
PARIS (Aust.)	11 33 s.	4 21 m	8 49 m

De Capdenac à Cahors

PARIS (Aust.)	8 5 s.	8 58 s.	11 14 s.	
CAPDENAC. — Dép.	7 23 matin	11 9 matin	5 39 soir	
Lamadeleine	7 34 matin	11 21 matin	5 51 soir	
Toirac	7 44	11 33	6 3	
Montbrun, halte	7 52	11 42	6 12	
Cajarc	8 2	11 55	6 24	
Calvignac, halte	8 12	12 6 soir	6 35	
St-Martin-Labouval	8 20	12 14 soir	6 44	
Saint-Cirq, halte	8 28	12 23	6 53	
Conduché	8 34	12 30	7 »	
Saint-Géry	8 48	12 45	7 20	
Vers	8 53	12 51	7 26	
Arcambal	9 1	1 »	7 35	
Cabessut, halte	9 11	1 11	7 46	
CAHORS. — Ar.	9 19	1 19	7 54	

De Sarlat à Gourdon

SARLAT	9 » matin	1 29 soir	8 31 soir
Carsac	9 11 matin	1 44 soir	8 42
Grolejac	9 19	1 54	8 50
St-Cirq-Madelon	9 24	2 1	8 55
Payrignac (arr.)	9 31	—	9 1
GOURDON	9 41	2 18	9 10

De Gourdon à Sarlat

GOURDON	7 35 matin	11 38 matin	4 50 soir
Payrignac (arr.)	7 44 matin	11 47 matin	--
St-Cirq-Madelon	7 51	11 54	5 6
Grolejac	7 56	11 59	5 14
Carsac	8 6	12 13 soir	5 28
SARLAT	8 17	12 24 soir	5 42

Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS

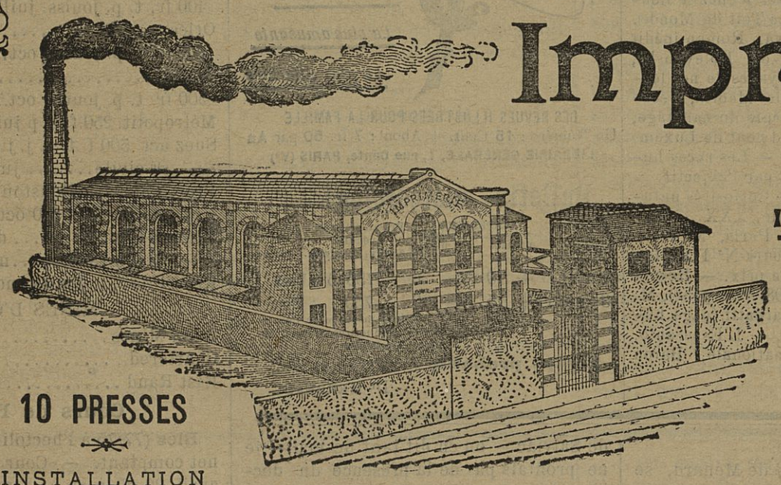

10 PRESSES
INSTALLATION
A vapeur et à l'électricité.

IMPRIMEUR :
De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Nogentais
DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE
de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue
du Club Cévenol, des Syndicats d'Initiative départementaux
des Associations des Anciens Elèves :
de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,
DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTRICES DE LA SEINE,
du Lycée Fénelon et du Lycée Molière
de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)
BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS